

AutoDépannage Feve - Problème avec l'entretien professionnel



Problème

Je n'ai que la version « compte rendu d'entretien brouillon », je n'arrive pas à éditer le « compte rendu d'entretien définitif »



Solution

Afin d'éditer le compte rendu d'entretien définitif, il faut avoir indiqué une date d'entretien, une date de transmission et que l'agent ait bien complété et validé définitivement son commentaire dans l'outil. C'est cette dernière action qui permettra d'accéder au bouton « compte rendu d'entretien définitif » et de l'enregistrer en PDF pour impression et signature. Des vidéos sont à disposition sur l'intranet pour savoir comment rédiger et enregistrer son commentaire :

<https://intraperso.univ-nantes.fr/espace-rh/personnels-administratifs-et-techniques/fiches-de-postes-et-entretiens-professionnels/aide-a-lutilisation-de-feve-pour-les-personnels-videos-tuto>



Contacts

Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre support informatique

[Formulaire d'incident Feve](#)

[Retour à la FAQ](#)

From:

<https://wiki.univ-nantes.fr/> - **Wiki**

Permanent link:

https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:sig:feve_entretien_professionnel_4

Last update: **2023/03/24 15:19**

